

# AUTORISATION DE REALISATION ET DE DIFFUSION DE PRISES DE VUE ET DE SON D'ENFANTS

Le droit protège l'intimité de la vie privée de tout individu. En effet, toute personne a un droit de propriété sur son image et sa voix et doit en autoriser expressément l'exploitation.

L'enfant bénéficie également de cette protection (art. 9 du Code Civil, art. 16 de la Convention de New York et art. 8 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme).

De façon générale, aucune image de l'enfant, aucun son de sa voix, qu'ils soient pris en public ou en privé, ne doit porter atteinte « à sa vie privée » à son « honneur » et à sa « réputation ».

\_\_\_\_\_  
Madame, Monsieur,

Un document audio, vidéo sonore et des photos vont être réalisés

C'est la raison pour laquelle nous sollicitons de votre part l'autorisation :

- d'effectuer des prises de vue et de son de votre enfant au sein des activités organisées dans le cadre de l'Accueil de Loisirs ;
- et de diffuser tout ou partie des enregistrements vidéos et sonores réalisés.

Nous vous remercions de bien vouloir compléter le document ci-dessous :

Nous soussignons (parents ou représentants légaux) : .....

.....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

**Donnons l'autorisation aux responsables de l'Accueil de Loisirs de CHAMPHOL « L'ILOT BLEU »**

- De reproduire et de diffuser les photographies de notre enfant dans le cadre des activités décrites ci-dessus ;
- De diffuser des enregistrements sonores de la voix de notre enfant.

**Cette autorisation est valable pour la période scolaire 2015-2016. Les légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de la (ou des) photographie(s) ne devront pas porter atteinte à la réputation de notre enfant ou à sa vie privée.**

**Refusons de donner l'autorisation aux responsables de l'Accueil de Loisirs de CHAMPHOL « L'ILOT BLEU »**

- De reproduire et de diffuser les photographies de notre enfant dans le cadre des activités décrites ci-dessus ;
- De diffuser des enregistrements sonores de la voix de notre enfant.

Fait à ....., le.....

**Signature des deux parents ou des Représentants Légaux de l'enfant, précédée de la mention  
Manuscrite « Lu et approuvé. Bon pour accord »**